

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

OROROR

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

OROROR

**Présents** : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques  
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

**Délégations de vote** :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

**REÇU**

OROROR

le 22 DEC 2014

### **36 - MOTION DE SOUTIEN POUR LA PECHE AU SAUMON**

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

Monsieur André LABARTHE expose qu'au regard des éléments exposés par la Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en matière de gestion et de protection des poissons migrateurs (et en particulier du saumon atlantique), la Mairie d'OLORON STE-MARIE,

SOUTIENT l'objectif poursuivi par la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques qui vise à concilier la protection des PHM tout en maintenant la dynamique économique existante en matière de pêche aux lignes du saumon, et à ce titre,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DEMANDE** à ce que des mesures visant à réduire de manière conséquente les taux d'exploitation de l'espèce soient prises dans les plus brefs délais,
- **DEMANDE** à ce que l'ensemble de la filière halieutique réponde à la même réduction du taux d'exploitation de l'espèce,
- **DEMANDE** à ce que l'effort de police actuel soit maintenu voire accru ;

.....

- **DENONCE** les propositions défendues par les services de l'Etat en matière de réduction de l'effort de pêche ; propositions validées en COGEPOMI le 9/7/2014 et qui visent à ajouter seulement 12 h de relèves supplémentaires aux pêcheurs professionnels alors que l'équilibre en matière de réduction de l'effort de pêche avec la catégorie des pêcheurs de loisirs aurait dû atteindre 50 h.

Ainsi délibéré à OLORON-S<sup>te</sup>-MARIE, ledit jour 16 décembre 2014.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21/12/2014

LE MAIRE,

  
Hervé LUCBÉREILH

